

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

**Secteur 5 : CANEBIERS et ENVIRONS**

**LUNDI 13 OCTOBRE 2008  
18 heures – Salle de l'Ecole de Voile**

M. GIRAUD ouvre la séance et remercie vivement les membres présents.

Cette rencontre s'intègre dans la deuxième session des réunions des "Comités de Quartiers". Ce secteur est le dernier à se réunir.

Une cellule de travail a été mise en place. Une synthèse a été réalisée à partir de l'ensemble des requêtes formulées lors des premières réunions de juillet.

Le bureau "Comités de Quartiers" est dorénavant installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville où les registres sur lesquels figurent les comptes-rendus sont consultables. De plus, l'ensemble des documents relatifs aux Comités est en ligne sur le site officiel de la Ville.

Une réunion préparatoire à cette deuxième session s'est tenue en Mairie, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre dernier, en présence des Présidents et Co-Présidents.

M. GIRAUD présente ensuite les personnels municipaux présents, ainsi que le responsable de la société SITA et rappelle la mise en place depuis le mois de juillet du numéro vert (0800 828 123) de la cellule "logistique et proximité".

M. GIRAUD fait un point rapide sur les réponses apportées par les services aux doléances relevées en juillet concernant le quartier.

<b>SUJETS</b> <b>évoqués lors de la première session</b>	<b>REPONSES</b> <b>apportées par les Services Municipaux</b>	<b>PRECISIONS RIVERAINS</b>
Démoustication	L'opération a été réalisée à partir de produits biologiques.	
Parc des Salins	<p>La collecte des ordures ménagères ne peut s'effectuer car il s'agit d'un domaine privé.</p> <p>Cet abri a été réalisé avec l'autorisation de la précédente Municipalité à la condition qu'il soit fermé. Or, ce dernier ne l'a jamais été et, de ce fait, génère des nuisances graves.</p> <p>Il a donc été décidé de retirer les containers et de détruire ce muret.</p> <p>Toutefois, sans la présence des containers, des déchets sont déposés même dans le ruisseau.</p> <p>Une nouvelle mise en demeure a donc été adressée afin que ce muret soit détruit au plus vite.</p>	Concernant l'abri à container réalisé sur le site, il est proposé à la Ville de le récupérer pour un éventuel autre usage.

		La société SITA est toutefois remerciée pour la mise à disposition de containers.
Ramassage des encombrants	<p>Ce ramassage s'effectue dorénavant tous les lundis matins sur le site de la déchetterie.</p> <p>Cette proposition ne semble pas souhaitable car des débordements seront constatés.</p> <p>Il est toutefois proposé de buser le ruisseau et d'installer quelques containers. Une étude concernant l'emplacement destiné à recevoir ces équipements est en cours.</p>	Il est demandé la mise en place de containers sur le terrain de la déchetterie ou au niveau des Mas de Capon.
Chemin de la Moutte	Il est prévu de le consolider mais les travaux ne sont pas programmés à ce jour.	
Création de places de stationnement plage des Canebiers	Il est envisagé, début 2009, d'aménager des places de stationnement à l'entrée du terrain Pironi.	

	<p>De plus, une réflexion sera menée sur la mise en place de transports en commun permettant de limiter la présence de véhicules.</p> <p>Le devis est en cours et les travaux sont programmés pour 2009.</p>	<p>Il est rappelé que le mur de ce terrain n'est toujours pas enduit.</p>
--	--	---

La parole est ensuite donnée aux administrés.

SUJETS	DOLEANCES	REPONSES
Débroussaillage	<p>Seul un endroit a été débroussaillé. D'autres voies sont encore envahies par la végétation.</p> <p>Les sites qui n'ont pas fait l'objet d'une intervention des services appartiennent à la Commune.</p>	<p>Il faut déterminer les propriétés (communales ou privées) avant toute intervention.</p> <p>Dans ce cas, la Ville interviendra au plus vite.</p>
Fontaines	<p>Un gros travail a été réalisé sous la précédente Municipalité afin de faire revivre les fontaines.</p>	<p>Auparavant, l'entretien n'était pas régulier.</p>

	<p>A ce jour, il semble que l'entretien ne soit pas effectué. De ce fait, la végétation envahie ces équipements.</p>	<p>Des consignes seront données pour entretenir au mieux les abords de ces fontaines.</p>
<p>Ordures ménagères</p>	<p>Le <b>chemin de la Fontaine du Pin</b> est mal entretenu.</p> <p>De plus, il est demandé la fermeture des grilles jouxtant une propriété privée qui, à ce jour, récupère de nombreux détritrus.</p>	<p>La propriété du ruisseau sera vérifiée. S'il appartient à la Ville, des buses seront mises en place, ainsi que des containers.</p> <p>Pour éviter que des personnes déposent leurs ordures près des PAV (points d'apports volontaires), il faut créer des points de dépôts plus éloignés.</p> <p>De plus, il faut prévoir des patrouilles de Police afin de lancer la phase de répression.</p> <p>Deux agents de la Police Municipale seront spécialement affectés à la surveillance des PAV. Ils seront assermentés et pourront ainsi verbaliser les contrevenants.</p>



	<p>Un container avait été disposé, pour un an, à l'essai, <b>chemin de l'Estagnet</b>.</p> <p>Cette expérience donne entière satisfaction. Il serait donc souhaitable d'aménager le site de façon plus conforme.</p> <p>Certains riverains entretiennent les abords du site afin d'éviter les dépôts sauvages.</p> <p>Le nombre de containers, durant la période de grande affluence, est insuffisant <b>chemin de la Fontaine du Pin</b>. Il est proposé d'en installer de supplémentaires au niveau du parking des Parcs de Saint-Tropez.</p> <p><b>La plage des Canebiers</b> manque cruellement de poubelles et de containers aux abords de la plage et du chemin de l'Estagnet.</p>	<p>Ils seront rappelés sur le site Internet de la Ville.</p> <p>Le site est très bien géré et un aménagement est prévu afin de maintenir ce lieu de dépôt.</p> <p>Les élus remercient vivement les personnes concernées pour leur collaboration à une meilleure qualité de vie.</p> <p>Ce site est privé. Si l'autorisation est donnée à la Ville, des équipements y seront disposés.</p> <p>Une rencontre dans le secteur sera prochainement organisée.</p> <p>Le fait d'installer des poubelles à proximité du tri sélectif n'est pas une bonne chose.</p>
--	--	--

	<p>Certains containers étaient en place et ont été retirés. D'autres ont été installés mais en nombre insuffisant.</p> <p>De plus, le tri sélectif n'est pas instauré et les ruisseaux sont rarement entretenus.</p> <p>L'abri destiné à accueillir le "tri sélectif" a été endommagé il y a quelques mois et jamais réparé.</p>	<p>Des poubelles supplémentaires seront installées mais éloignées des PAV.</p> <p>Il est précisé que tous les étés, deux containers sont rajoutés.</p> <p>La Ville prendra en charge ces travaux car la personne responsable de la destruction partielle de ce mur n'a pu être identifiée.</p>
Camping	<p>Des nuisances sont occasionnées par la présence d'une quarantaine de campeurs accueillis sur un terrain privé.</p> <p>Les camping-cars créent des problèmes de circulation et endommagent les routes.</p> <p>La Police Municipale a été sollicitée à plusieurs reprises mais ces véhicules en stationnement sur la route n'ont pas été verbalisés.</p>	<p>Le propriétaire détient une autorisation préfectorale.</p> <p>Le chemin concerné sera conforté dans l'immédiat.</p> <p>Si les camping-cars stationnement sur des emplacements autorisés, ils ne peuvent faire l'objet de verbalisations.</p>



SITA	Des remerciements sont adressés au personnel de cette société pour sa courtoisie et son professionnalisme.	
Blocs en pierre	Des blocs en pierre ont été posés sur une partie de la route des Canebiers. Le croisement des véhicules est devenu difficile.	Les blocs ont été mis en place de façon provisoire, à la demande de certains riverains, pour empêcher le stationnement.  Ils seront prochainement remplacés par des glissières en bois. C'est la raison pour laquelle un petit parking sera aménagé vers le chantier Pironi pour créer de nouveaux stationnements.
Sécurité routière route des Canebiers	Il est demandé la mise en place d'un panneau limitant la vitesse ou la création d'un ralentisseur.	Un panneau sera disposé.  Quant aux ralentisseurs, une fois construits; ils font l'objet de demandes de destruction car sont générateurs de nuisances sonores en particulier.
Chemin de la Moutte	De gros dégâts ont été créés par les sangliers au niveau des bas-côtés de la chaussée.	Des travaux sont programmés prochainement afin de stabiliser l'accotement.

	<p>Les véhicules empruntant cette voie seront prochainement confrontés à l'effondrement d'une partie de la voie.</p> <p>La chaussée doit être renforcée et des points lumineux installés pour matérialiser la voie.</p>	
Passage à bateaux	<p>Il est demandé le nettoyage de la cale située à proximité de l'Ecole de Voile permettant aux bateaux d'être mis à l'eau.</p> <p>Cette dernière est envahie par les algues.</p>	<p>Des interventions régulières seront programmées afin de laisser cet accès libre.</p>
Posidonies		<p>L'ordre a été donné de ne plus enlever les algues durant l'hiver afin d'éviter l'érosion.</p> <p>Les algues sont enlevées régulièrement au niveau de l'Ecole de Voile (3 ou 4 fois cet été). Le montant de ces prestations s'élève à environ 40.000 € car une fois retirées, ces dernières font l'objet d'un traitement particulier.</p> <p>Il s'agit d'un problème récurrent.</p>

SDF	<p>Une personne sans domicile fixe squatte une propriété privée, Parcs des Salins.</p> <p>Les risques d'incendie sont présents et les conditions d'hygiène ne sont pas respectées (éventration des sacs poubelles).</p>	<p>Un contact a été pris par les services municipaux auprès du propriétaire, sans suite à ce jour.</p> <p>Il est rappelé que les services sociaux ne peuvent pas intervenir de force. Il faut que la personne en difficulté entame une démarche personnelle d'aide.</p>
Entretien de la plage des Canebiers	Après le nettoyage de la plage, la machine déverse les détritrus au bout de la plage (boîtes, bouteilles, morceaux de bois, ...).	Des dispositions seront prises afin de retirer tous les deux ou trois jours ces objets.
Association de Défense des Sites	<p>Cette association monte des dossiers concernant la défense de l'intérêt général. Depuis quelques années, des sujets ont été traités et certains communiqués à la Ville.</p> <p>Un représentant de l'association dresse un bref inventaire des sujets pour lesquels des réponses sont attendues dans le cadre d'une meilleure collaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- problème de l'érosion,</li> <li>- délimitation du domaine public maritime,</li> </ul>	<p>Concernant toutes les demandes de cette association adressées à la Mairie (affaires portuaires, environnement, services techniques ...), il est vrai que les réponses n'ont pas été apportées.</p> <p>Certains services ont eu à traiter en priorité de gros dossiers tels que la délégation de service public pour les plages, le port ...</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- chemin de randonnées,</li> <li>- chemin rural "Vieux Chemin de la Moutte" : détermination de la propriété (publique ou privée),</li> <li>- gestion des hélicoptères,</li> <li>- sécurité route des Salins,</li> <li>- alignement d'une parcelle avenue Pelletier.</li> </ul>	<p>Les services ont été réorganisés et sont maintenant prêts à travailler dans de meilleures conditions, en partenariat avec les Elus.</p> <p>Des précisions sont apportées concernant la route des Salins : un projet est en cours d'étude relatif à la création d'un trottoir le long de cette voie.</p> <p>Pour ce qui est du dossier du Port OPEL, un contact a été pris avec le nouveau propriétaire. Des aménagements seront prochainement réalisés afin de permettre aux courants de se rétablir.</p> <p>Quant à la parcelle de terrain, elle fera l'objet d'un examen lors de la prochaine réunion dédiée au PLU (Plan Local d'Urbanisme).</p>
Accès au littoral	<p>Une propriété située au bout de Capon n'entretient pas correctement ses abords (végétation débordante et arrosage automatique défaillant).</p> <p>De ce fait les piétons désirant rejoindre le sentier du littoral sont pénalisés.</p>	<p>L'accès à la mer est obligatoire.</p> <p>Les services techniques sont déjà intervenus sur ce site (contact avec le gardien).</p>

		Une nouvelle visite sur place sera programmée.
Appontement Ecole de Voile	<p>Cet équipement est devenu très dangereux.</p> <p>Malgré l'interdiction de l'utiliser, de nombreuses personnes l'empruntent à grands risques.</p>	<p>Un diagnostic doit être réalisé sur la stabilité de l'ouvrage afin de connaître son devenir.</p> <p>Comme pour tous les pontons, la Ville doit s'assurer de l'état. Des inspections sous-marines sont à réaliser. La dépense n'est pas budgétisée pour cette année. En fonction du résultat du diagnostic, les travaux seront programmés pour la fin 2009.</p>
Chemin de la Pierre Plantée	Des précisions sont demandées concernant le projet de reprise par la Ville de l'entretien de cette voie.	<p>La propriété du chemin sera vérifiée.</p> <p>Si la Ville est concernée, elle assumera ses obligations.</p>
Travaux station d'épuration Nouveau plan de circulation		<p>Les travaux ont débuté.</p> <p>Actuellement, la phase de terrassement est en cours et durera approximativement quatre mois.</p>

	<p>Le plan de circulation prévoit le passage de la quasi totalité des véhicules par la rue du Temple.</p> <p>Cette dernière, déjà étroite, fait très régulièrement l'objet de livraisons et autres. De ce fait, la circulation est souvent ralentie voire bloquée.</p> <p>Des dispositions doivent être prises pour fluidifier la circulation durant les travaux (déplacement des containers avec l'accord des commerçants et livraisons prévues sur de nouveaux sites).</p> <p>De même, les véhicules en attente devant l'entrée du parking Romigi et le feu rouge installé avenue Paul Signac contribuent à la perturbation de la libre circulation.</p>	<p>A l'occasion de ces travaux, un nouveau plan de circulation a été mis en place. Les contrevenants aux nouvelles dispositions sont nombreux.</p> <p>La durée totale des travaux est d'environ deux ans pour un coût global de 15 M d'€. </p> <p>Les livreurs ne doivent pas rester sur la voie de circulation lors des livraisons. Des emplacements sont réservés pour ces tâches.</p> <p>Il est vrai que cet endroit est stratégique. Des solutions sont à étudier.</p> <p>L'entrée de ce parking devait faire l'objet d'une inversion (entrée rue de la Résistance).</p>
--	--	--

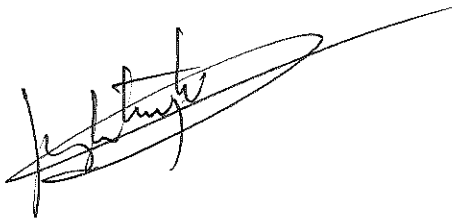
		<p>Compte-tenu du nouveau sens de circulation mis en place, ce projet a été abandonné. La rue de la Résistance devant prochainement être empruntée à contre sens (les Floralies vers l'Ecole des Lauriers).</p> <p>De plus, les propriétaires de ce parking n'étaient pas d'accord car cette modification occasionnait la suppression de plusieurs places de stationnement.</p>
Police Municipale		<p>L'effectif actuel de la Police Municipale est très insuffisant.</p> <p>Des recrutements sont en cours.</p>
Chemin privé face à l'Ecole de Voile	<p>Il est demandé la pose d'un panneau indiquant que cette voie est sans issue. En effet, de nombreux véhicules empruntent cette voie qui n'en dessert aucune autre.</p>	<p>La demande est prise en compte pour prochaine pose.</p>

M. GIRAUD remercie vivement les participants, ainsi que les personnels, pour leur présence et leur participation aux débats.

La séance est levée à 19 heures 30.

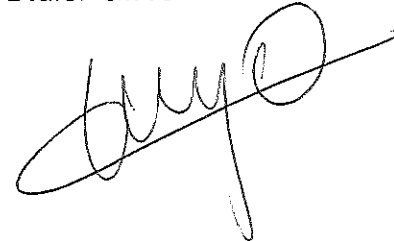
L'Adjoint au Maire,  
Co-Président du Comité de Quartier,

Pierre RESTITUITO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Restituto', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Co-Président du Comité de Quartier,

Didier GIRODENGO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Girodengo', with a large circular flourish at the end and a long horizontal stroke extending to the right.